L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 27 JANVIER 1870. — 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LELET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 27 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 10 1/2 heures du matin au No 80 de la rue Union, tous les meubles et effets qui se trouvent dans la dite maison.

Par E. Baker & Co., dans leurs salles d'encan, vente sans réserve, de bottes, souliers et brodequins.

Par Bag Touzel, au magasin de MM. Vredenburg & Co., [illegible], etc.

Par J. B. Montgomery, aux vastes écuries [illegible] rue Gravier, bons chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais, &c. [illegible] général de meubles, &c.

Par O. Valéton, 14 rue Natchez, un assortiment de comestibles, viandes salées, porc, &c.—Aussi, papier d'imprimerie, fourrage.

Par J. Dejan Jr., aux écuries de P. Liner, rue Gravier, beaux chevaux et mulets, buggies, harnais, &c.

Par A. Guingnet, à 10 heures, rue Vieille-Levée, une grocerie en bloc ou en détail, et à 5 heures à l'encoignure des rues Claiborne et Dauphine, le fonds d'une pharmacie très assortie.

Par Jos. T. Robért, marchandises sèches, souliers, chapeaux.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres, habillements, lingerie, chapeaux.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, rue Douane, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par E. F. Meunier—Encan pour Dames, au magasin de W. Dauphin, No 150 rue du Canal, assortiment splendide d'articles de modes et nouveautés provenant des fabriques renommées d'Europe.

Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 23 Vieille-Levée.

Achetez vos Stoves, Batterie de cuisine, Ustensiles de ménage et Ferblanterie, chez C. L. Granpoter, angle des rues Bienville et Bourbon.

ATTENTION!

Magnifiques meubles, tapis, glaces &c., à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, No 80 rue de l'Union, Premier District, d'un assortiment de magnifiques meubles en bois de rose et d'acajou, de tapis, glaces &c., &c.

ENCAN POUR LES DAMES!

Par le ministère de M. E. F. Meunier, encanteur.

M. W. DAUPHIN, 150 rue du Canal, a l'honneur d'informer les dames de la ville qu'afin de faire place aux nouveautés du printemps, il fera, à partir d'aujourd'hui, une vente à l'encan d'un assortiment splendide d'articles de modes et nouveautés provenant des fabriques les plus renommées de l'Europe. Cet assortiment se compose de velours, crêpes, rubans, soieries, ceintures faille et algériennes, dentelles Valenciennes, Alençon, appliqué, blonde, châles, voiles et mouchoirs, Chapeaux garnis de Paris, pailles italiennes, fleurs et aigrettes, fleurs artificielles, parures et garnitures de robes, gants, éventails, peignes et parures fines, plumes d'autruche, parasols Marabout, et du superbe assortiment d'oiseaux et de plumes de fantaisie. Toutes ces marchandises sont d'importation récente et seront vendues avec garantie et sans réserve.

La maison Dauphin reçoit les articles directement, et elle offrira, comme par le passé, aux marchands, le plus grand assortiment de gros aux prix les plus avantageux dans cette ville.

Pots rouges. Pots rouges.—Il sera vendu par M. D. E. Morphy, jeudi 27 janvier 1870, à 10 heures du matin, rue des Magasins No 47, 16 barils de pots rouges.

Vente pour liquidation.—MM. Hoffman, Marks & Co., vendront lundi prochain, 31 janvier, à 10 heures du matin, au magasin de MM. A. Jacquet et Bechet, rue de la Vieille Levée No [illegible], le stock entier de [illegible] français, anglais et allemands, [illegible]. La vente est sans réserve et les conditions seront libérales.

ATTENTION!

Attention—Aujourd'hui, à 11 heures, il sera vendu, au magasin de MM. Vredenburg & Co., pour [illegible], vieux cognac supérieur, genièvre de Hollande, [illegible]. Voir les catalogues.

THEATRES.

Aujourd'hui, Jeudi.

Opéra.—Faust.
Théat. National—Stradella.
Académie de Musique—Représentations par la troupe Lingard.
Variétés—Lend me five shillings et Maseppa burlesque.
St-Charles—Lady Audley's secret.
Crescent City Museum—Nos 40 et 42 rue St-Charles, vis-à-vis l'Hôtel.

Le Meeting à l'Hôtel St. Charles.

Dans les journaux du soir de mardi, on lit une convocation invitant les citoyens, sans distinction de parti, à s'assembler à l'Hôtel St Charles, "dans le but de concerter des mesures pour arrêter la ruine et l'abus fait du crédit de l'Etat par le passage de mesures législatives inconstitutionnelles qui conduiraient, à la fin, à la répudiation et au déshonneur de l'Etat."

En lisant cette convocation, les citoyens ont dû se dire, comme nous : "Enfin, il va donc être fait quelque chose pour sauver ce qui reste de la fortune publique des griffes rapaces de Messieurs de la Législature. Une convention [illegible] protester au nom de tous les contribuables contre les dilapidations sans nom des ressources présentes et futures de l'Etat, et pour organiser, soit le refus de l'impôt, soit toute autre forme de résistance aux mesures scandaleuses du gouvernement radical qui exploite la Louisiane."

Quel n'a pas été le désappointement de ceux qui ont assisté à cette réunion, en voyant qu'elle n'avait été organisée que dans le but de défendre les intérêts de M. Charles Morgan contre les intrigues d'un bill de la Législature, qui a pour objet d'accorder à la Compagnie du chemin de fer de Chattanooga ? [illegible]

Nous accorderons tout ce que l'on voudra dire contre ce bill, qui crée un monopole extravagant, qui enrichit follement quatre millions à prendre sur les ressources futures de l'Etat, et qui [illegible] par les complications d'une usurpation sans exemple [illegible]. Tout cela a été dit et répété cent fois dans les journaux, et cela a certainement fait du bien. Mais ce n'était pas une raison pour que M. Morgan ou ses amis se permissent, à l'égard du public, une mystification, car cet appel dans les journaux de mardi soir ne peut être qualifié autrement. Il fallait avertir les citoyens d'assembler ou indiquer l'objet réel de la réunion, de façon à ce que chacun sût à quoi s'en tenir.

Le général Harry Hays qui était venu sans savoir par qui le meeting avait été organisé, a dignement répondu quand on l'a invité à prendre la parole : "qu'il n'était pas venu pour épouser la cause d'une Compagnie de chemin de fer contre une autre, et que, du moment où tel semblait être l'objet du meeting, il n'avait plus rien à dire." La réunion a donc roulé entre les partisans de M. Morgan et ceux du chemin de fer de Chattanooga, et les assistants ont eu l'avantage d'entendre deux radicaux de la plus belle eau, le général Sypher et l'ex-gouverneur Hahn, rédacteur du Republican, prendre la parole dans un meeting dont le but avoué était de concerter des mesures pour arrêter la Législature dans sa carrière de dilapidations. Ce devait être, en vérité, bien édifiant. Ces deux messieurs ont combattu, mieux que personne, le secret des coalitions, auraient pu éclairer l'assemblée sur le sort des commissions de la Législature, sur le trafic des bills et sur le taux des commissions de [illegible], l'un en faveur du chemin Morgan, l'autre en faveur de la compagnie de Chattanooga.

En fin de compte, la réunion a adopté une résolution qui confirme que l'objet unique du meeting était de protester contre le bill de Chattanooga, car elle a repoussé des résolutions désirant que les privilèges accordés à la compagnie du canal [illegible] du Mexique et à celle des Abattoirs.

Pour notre part, nous protestons contre toute alliance quelconque des fonds de l'Etat à des compagnies, et nous espérons que la répudiation des obligations créées pour fournir des subventions de ce genre sera un remède à appliquer à ces abus lorsque le peuple de l'Etat aura repris possession de son gouvernement.

Le Picayune.—Cet estimable journal est [illegible] dernier dans la trente-quatrième année de son existence. Fondé le 25 janvier 1837, par M. Lumsden et Kendall, dans une petite [illegible] de la rue Gravier, le Picayune a été successivement transféré à l'encoignure de la rue Natchez et de la rue des Magasins, au No 72 de la rue du Camp, puis au No 66 de la même rue, où il se trouve actuellement. Le Picayune a perdu plusieurs de ses propriétaires, M. Lumsden en 1860, M. Kendall en 1867 et M. Bullitt en 1868. [illegible] maintenant à M. A. M. Holbrook [illegible] l'administrateur depuis 1837, et à M. S. F. Wilson, qui a pendant longtemps été chargé de la rédaction depuis 1860. M. Holbrook est un administrateur [illegible] habile, et M. Wilson qui est un écrivain de talent, [illegible] les dignités et les traditions de son journal. Avec une pareille direction, le Picayune ne peut manquer de prospérer, et nous lui souhaitons les compliments [illegible] plus sincères de bonne confraternité.

[illegible] Une bonne occasion [illegible] machines à coudre de Singer, [illegible] Grover & Baker. [illegible]—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

Les Élections municipales.

Les élections municipales doivent avoir lieu le second lundi de mars. La législation actuelle charge le maire de faire procéder à ces élections et répartit entre le maire et le conseil municipal la nomination des inspecteurs et des commissaires d'élection. Le maire Conway ayant négligé, l'année dernière, de faire procéder à l'élection pour le renouvellement de la moitié des membres du Conseil, le gouverneur Warmoth a saisi ce prétexte pour considérer comme vacantes les fonctions des membres sortant et il a fait lui-même les nominations; et bien que des élections aient eu lieu en mai, les élus de M. Warmoth, par suite de procédures que nous avons expliquées, occupent, en ce moment, la place des élus du peuple dans les deux Conseils.

Or, si M. Conway néglige encore, comme il l'a fait l'année dernière, de convoquer les électeurs, M. Warmoth, en vertu des mêmes prétentions, pourrait à l'autre moitié des membres du Conseil, le maire, le contrôleur, le trésorier, le commissaire des rues et les quatre recorders, de sorte que toute l'administration municipale de la Nouvelle-Orléans se composerait exclusivement des créatures du gouverneur. On a fait courir le bruit—et nous ne savons ce que ce bruit a de fondé—que le maire actuel se proposait de laisser passer l'époque fixée pour l'élection sans lancer sa proclamation, sous le prétexte que d'après la nouvelle Constitution, les élections municipales doivent avoir lieu au mois de novembre, en même temps que les élections d'État.

Cette prétention ne paraît pas fondée et on suppose que M. Conway veut agir ainsi, soit pour prolonger le terme de son exercice, soit pour entrer dans les vues de M. Warmoth.

Une pareille connivence avec le gouverneur radical, de la part d'un maire démocrate, aurait lieu de nous étonner, si, par le temps d'intrigues et de corruption où nous vivons, quelque chose pouvait nous étonner. L'attention des Conseils de ville a été appelée par divers articles de journaux sur cette grave question, mais l'un des Conseils a rejeté la résolution votée par l'autre pour nommer un comité qui serait chargé de conférer avec le maire à ce sujet. Il ne reste donc plus qu'un moyen à employer, c'est d'obliger, par les voies judiciaires, le maire à remplir son devoir.

Nous avons reçu la visite de M. J. T. Daves, éditeur du *Conservative*, le seul journal publié dans la paroisse Morehouse. M. Daves est descendu au City Hotel, où il doit rester quelques jours. Nous recommandons le *Conservative* aux négociants qui désirent se faire connaître dans la paroisse Morehouse et la région Nord-Ouest de la Rivière Rouge.

Théâtre de l'Opéra.—La troisième représentation de *Faust* aura lieu ce soir jeudi. La beauté de l'œuvre, la façon remarquable dont elle est montée, et le talent des principaux interprètes assurent à l'Opéra une série de belles et fructueuses soirées. Pour les deux premières représentations de *Faust* le contrôleur du théâtre s'est vu forcé de refuser un grand nombre de personnes; et la salle est déjà presque entièrement louée pour demain. Ainsi donc avis aux retardataires.

Distribution : Faust, Michot; Mephistophélès, Dumestre; Valentin, Théry; Marguerite, Mlle Dupuy; Siebel, Mme Dumestre. Danse par Mmes Billon, Pepita, Kelt et M. Charles.

Samedi, à midi précis, représentation matinée : *Madame est couchée*, vaudeville en 1 acte—*Les deux Aveugles*, opérette en 1 acte, musique d'Offenbach—*Les Meuniers*, ballet comique en 1 acte, avec Mlles Pepita, Keelt et Noelly, MM. Charles et Chol.

Représentation ordinaire du soir : *Barbe Bleue*, opéra en 4 actes, d'Offenbach.

Le même soir, à 11 heures précises, deuxième grand bal paré et masqué.

Opéra allemand.—La troupe d'opéra allemand de M. Grau continue avec succès le cours de ses représentations au Théâtre National. Elle a donné, dimanche, la *Flûte enchantée*, lundi, le *Freyschutz*, mardi, la *Dame Blanche*, hier, *Martha*, et elle donnera ce soir *Stradella*. La compagnie a des artistes qui ne manquent pas de mérite et l'exécution générale des opéras est satisfaisante.

Southern Publishing Co.—Cette société établie à la Nouvelle-Orléans et à St-Louis, et dont M. W. M. Burwell, notre savant confrère de la *Revue de DeBow*, est le président et M. S. A. Choate le secrétaire, a publié entre le "Directory" ou Annuaire de la Nouvelle-Orléans les annuaires de Mobile, Vicksburg, Memphis, etc. Nous avons sous les yeux l'annuaire de Mobile et l'exécution typographique nous en paraît excellente. Aussi recommandons-nous la Compagnie aux personnes qui ont des livres à faire imprimer. Le bureau du Southern Publishing Company est 5, Commercial Place.

Banque de l'État de la Louisiane.—Les actionnaires de cette banque doivent faire une élection de directeurs, le lundi, 7 février, au local de l'établissement, rue du Camp No 37. On verra, dans une annonce insérée plus loin, qu'une liste de candidats est recommandée aux actionnaires, et que cette liste ne contient que des noms honorables et jouissant d'une estime universelle dans le commerce de cette ville. Nous félicitons [illegible] de la banque qui hâtera à la seule nouvelle de ce mouvement, et nous ne doutons pas que la hausse ne continue quand l'élection sera faite, si elle est en faveur des noms recommandés. Nous engageons donc les actionnaires à se rendre à la convocation du 7 février, et s'ils ne le peuvent, d'envoyer leurs procurations aux candidats désignés dans l'annonce.

Chemin de fer de Jackson.—Nous avons reçu le rapport annuel du général Beauregard, président de la Compagnie du chemin de fer de Jackson et du Nord; nous l'analyserons dans un prochain numéro.

Pour la Côte et Donaldsonville.—Le beau bateau neuf *La Belle* partira aujourd'hui à midi pour Donaldsonville. Cet excellent bateau fait trois fois par semaine, avec la plus grande régularité, le service de la côte; il part de la Nouvelle-Orléans les mardis et jeudis à midi et les dimanches à neuf heures du matin. *La Belle* a pour commandant M. A. Dugas, un des officiers les plus populaires de la navigation fluviale, et pour commis M. A. Trépagnier qui se recommande par son zèle, son exactitude et sa courtoisie. A son retour en ville *La Belle* fait le service de la côte de jour ce qui est d'un grand avantage pour les habitants.

Pour le Bayou Lafourche.—Nous recommandons particulièrement aux voyageurs et aux expéditeurs de fret, le bateau à vapeur *Henry Tête* qui fait le service du Bayou Lafourche. Il est commandé par le capitaine des Dalferes et a pour commis M. H. Landry. La popularité de ces deux excellents officiers est justifiée par leur ponctualité et par leur exquise courtoisie. Les jours de départ du *Henry Tête* sont, le vendredi, à 10 heures du matin, et le lundi à 5 heures après-midi.

Pour les Attakapas.—Le beau steamer W. F. Curtis partira samedi prochain, à 5 heures du soir, pour les Attakapas, par la voie de l'Atchafalaya, et prendra du fret à Grand River, Bayou Chêne, Pattersonville, Centreville, etc. Le Curtis, sous les ordres du capitaine A. L. Langley, est un bateau sûr, et nous engageons les voyageurs et les expéditeurs à lui accorder leur patronage. Pour fret ou passage, s'adresser chez M. A. Smith, rue St Louis No 17, ou à M. P. S. Wiltz, rue Carondelet No 58.

M. V. J. Déjan a l'honneur d'informer les habitants de la ville et de la campagne qu'il est de retour de son voyage en France, où il a fait un séjour de plusieurs mois dans les départements vinicoles, afin de prendre des engagements avec les propriétaires des vignobles de la Gironde. M. Déjan a complété et terminé ses achats sous les meilleurs auspices et à des conditions qui lui permettront d'offrir ses importations toujours au-dessous des cours.

Il invite ses correspondants et le public en général à venir examiner son magasin, situé au No 53 rue de la Douane, afin de s'assurer de la bonne qualité de ses articles et de leurs prix modérés. On y trouvera des vins, liqueurs, cognac, etc., du premier choix, et toujours à des prix [illegible].

Costumes de Masques—Les amateurs de Carnaval trouveront chez [illegible] de Mme Alabau [illegible] costumes et de [illegible] de toute espèce ainsi que des [illegible] marquable. Le magasin de Mme Alabau est rue du Canal, No 91, entre les rues Bourbon et Dauphine.

$35.—C'est le [illegible] machine à coudre de Grover & Baker [illegible] de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris. A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

Il n'a pas [illegible] de la machine à coudre à points tors de Wilcox & Gibbs, [illegible]. A vendre par M. E. Hedrick, 37 et 115 de la rue du Canal.

Autre témoignage en faveur des Home Washer, (Laveur domestique.)

Messieurs,

Nous certifions par la présente que le Home Washer, (laveur domestique) opère d'une manière complète et satisfaisante. Nous vous serons fort obligées si vous nous envoyiez six de plus, un pour chacune de nos maisons [illegible] Wringers (machines à tordre le linge.)

Les Sœurs de l'Asile du Mont Carmel.
Sœur Justine, Supérieure.
Nlle-Orléans, 20 janvier 1870.

Rabais extraordinaire.—Grande nouvelle pour les dames. MM. Lion & Pinsard, rue du Canal 151 et 153, leur offrent une rare occasion de bon marché en fait de gants de peau de toutes les qualités. Gants de peau ordinaires, gants système Jouvin et gants Jouvin, 50 cents, 75 cents et 140 cents la paire. Les dames conviendront que ces prix sont plus que modérés et qu'elles ne pouvaient raisonnablement attendre rien de plus favorable. Les bons assortiments seront bientôt vendus, et nous engageons les personnes qui vont dans le monde à profiter de cette occasion si rare d'avoir de bons gants de peau à bon marché.

$35.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni prime ni assurance.

La machine à coudre à points tors de Wilcox & Gibbs réalise les prodiges des fées : elle est si simple qu'un enfant de 5 ans peut s'en servir. A vendre par M. E. Hedrick & Co., 115 Canal.

CHRONIQUE LOCALE.

La fourniture du gaz.—Bien que l'alderman Shields ait assuré que la compagnie n'aurait supprimé le gaz fourni à la ville, hier matin, un employé de la compagnie a coupé tous les tuyaux qui distribuent le gaz à l'Hôtel-de-Ville, et le major Tehr a été obligé, dans la soirée, d'acheter des chandelles. Si la compagnie pouvait, par ce moyen, nous délivrer des aldermen, tout le monde lui en saurait gré.

Réunion du Club Hancock.—Nous appelons l'attention sur la notification, publiée plus loin, d'une réunion des membres de ce Club dans leur salle de délibération, ce soir à sept heures. Cette réunion étant de la plus haute importance, il y a lieu de croire que les membres se rendront avec empressement à la convocation.

Chien enragé.—L'officier Sherman rapporte qu'un chien enragé a été tué hier soir, rue Rousseau. Nous devons dire, pour rassurer les personnes qui ont été mordues, que tous les chiens qui mordent ne sont pas enragés. Un chien effrayé ressemble beaucoup à un chien enragé; il court pour se sauver et mord tout ce qu'il rencontre parce qu'il se croit poursuivi et menacé.

L'Affaire de l'officier Scott.—Cet officier qui avait été placé de service rue St-Charles et qui avait été envoyé à la prison de paroisse sur l'accusation d'être un échappé de galère et de s'être parjuré en pleine cour, a été, d'après ce qu'on nous a rapporté, qu'il a passé une portion de son temps au pénitencier, mais on soutenant que le général Steedman lui fit grâce à l'époque où il jugeait à propos de faire grâce aux criminels, pourvu qu'ils consentissent à servir dans l'armée ou la marine.

Le prévenu dit pour sa défense qu'il fut obligé de témoigner comme il fit, à moins de se condamner lui-même, contrairement au principe qui exempte un homme de se défendre en aucun cas. Il paraît qu'il y a dans la police plusieurs criminels, et la rumeur est vraie. L'arrestation de Scott fut occasionnée par le refus de recevoir son témoignage dans l'affaire de l'Etat contre Donovan par la raison qu'il était criminel. Il voulait aussi qu'il était pardonné par le gouv. Shepley.

Incendies.—Mardi, à une heure du matin, le feu a pris dans une maison de bois occupée par M. Wade, rue Locust, entre les rues Cypress et Julia. Une allumette en ignition avait enflammé une moustiquaire. Le feu a été éteint cependant avant qu'il eût eu le temps de causer du dommage.

Vers 2 heures, dans la même nuit, la cuisine à deux étages de M. Pinto, rue Marigny, entre les rues St. Jean Baptiste et Claiborne, a été complètement détruite par le feu. La maison voisine a été sérieusement endommagée. Sans les efforts énergiques des pompiers toutes les maisons du voisinage, qui sont en bois, auraient été la proie des flammes.

Vol.—Hier matin vers 2 heures, des voleurs sont entrés dans le magasin attaché à la demeure de Durand-Sense, à Gretna, et ont emporté pour plus de $300 d'objets divers. La seule trace que les voleurs aient laissée est celle de vide qu'ils ont remarqué dans le magasin après leur départ.

Détournement.—Un nommé Henry Arbuckle a été arrêté sur la plainte de Wm Downing qui l'accuse d'avoir abusé de sa confiance en s'appropriant indûment une somme de $30. Arbuckle a donné caution.

Voudou.—On rapporte que dans une fête à la Voudou, donnée dimanche soir dans le 3e District, un sacrifice humain a joué un grand rôle.

Nouvelles des Cours de police.—3e District—Charles Hefley, accusé d'abus de confiance, a été renvoyé en prison où il restera jusqu'à nouvel ordre de la Cour.

Joseph Morton a été traduit pour vol devant la Cour Criminelle.

3d. District—Hy. Ashton, traduit pour vol, a été renvoyé.

3e District—Chas. Lorkin, traduit pour vol, a été renvoyé en prison.

Jos. Jones a été renvoyé, pour vol, devant la Cour Criminelle.

Une dame dangereusement blessée par un bœuf.—Hier soir vers 5 heures, Mme D. N. Kuschhelder a été attaquée par un bœuf détaché d'un troupeau qui suivait la rue Lampré près de la rue Huitième. Le bœuf a renversé cette dame et l'a dangereusement blessée en plusieurs endroits.

Tentative d'enlèvement.—Le sergent Butler rapporte que des voleurs sont entrés chez M. Crosah, au coin des rues St-Pierre et St-Claude, dans la nuit de mardi, et ont essayé d'enlever un coffre-fort contenant une somme d'argent considérable. Ce meuble intéressant a été emporté de la maison dans la cour mais quelqu'un de l'intérieur ou de la rue ne sait après ce de cette opération. Mais, arrivés à la porte étroite de la rue, les voleurs ont vu que le coffre-fort ne pourrait passer par là, et ils l'ont abandonné.

TEMPÉRATURE.—26 Janvier 1870.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN. No 111, rue du Canal :

6 heures A. M.	...	51 degrés.
12 " A. M.	...	60 "
3 " P. M.	...	65 "
6 " P. M.	...	64 "

Législature de la Louisiane.

Mercredi, 26 janvier 1870.

Sénat.—Une pétition des conducteurs de drays, cabriolets et voitures sur la taxe du bill relative dans le bill de revenu, est référée au comité de finance.

M. Ray soumet une communication de M. Charles Morgan, offrant de donner un cautionnement de $50,000 pour garantir que le capital nécessaire à la construction du chemin de fer de la Baie de Berwick et du Texas sera prêt et que le chemin sera achevé en trois ans à partir du jour où le bill incorporant la compagnie aura été voté.

Le comité fait un rapport défavorable au bill de secours à la famille et à la veuve du général Mower. M. Campbell soumet, sur la même affaire, un rapport de minorité qui est favorable.

Le comité de finance rapporte aussi contre le bill de secours pour la veuve du sénateur Randall.

Le comité des réclamations présente un rapport favorable au bill de secours pour John Hancock.

Chambre.—53 membres répondent à l'appel.

L'orateur, M. Carr, annonce le comité de conférence suivant sur la résolution No 3 du Sénat : MM. Garnkamp, Kent et Beles.

M. Yorke, de Carroll, présente une résolution nommant un comité spécial qui sera chargé de s'enquérir de la question financière et générale de la compagnie de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord. La résolution est adoptée.

Le comité judiciaire soumet un rapport de majorité et de minorité sur le bill de la Chambre No 11.

Le rapport de la majorité est adopté et le bill est placé au calendrier.

Le bill 82, relatif aux levées, est référé au comité des terres publiques.

Le bill de M. Wiltz, d'Orléans, pour incorporer l'Association de prêt de la Nlle-Orléans, est discuté et renvoyé à aujourd'hui 27.

Un acte pour incorporer la compagnie du pavage en granite, est référé.

M. Isabelle, d'Orléans, demande la discussion de son bill qui fixe le terme de la session de l'Assemblée Générale à 120 jours. Il soutient que sous la Constitution, il est compétent pour la Législature de décréter la loi.

M. Morey, d'Ouachita, présente un bill pour diviser l'Etat de la Louisiane en six districts congressionnels. Après une longue discussion, il est référé au comité des relations fédérales.

Le bill du Sénat requérant que les warrants de la police Métropolitaine soient reçus pour les taxes d'Etat, est mis en discussion, puis la Chambre s'ajourne.

—C'est le moment de raconter une singulière histoire dont on ne garantit l'authenticité.

Lorsqu'il fut question, pour Troppmann, de choisir un défenseur, plusieurs jeunes avocats, on se le rappelle, firent des démarches auprès du prisonnier.

L'un d'eux, grâce à de puissantes protections, réussit à parvenir jusque dans sa cellule, pour lui faire des offres de services.

Mais, dès les premiers mots, Troppmann l'interrompit :

—Je vois bien, lui dit-il, le but de votre visite; vous voulez, par moi, arriver à la célébrité; à quoi bon vous donner tant de mal ? croyez-m'en, laissez-là la place à un autre, parce que deux fois, vous ne serez pas reçu dans le monde.

Le jeune homme se retira stupéfait. Sauf de cette intéressante prédiction, que le soir même il tomba malade; aujourd'hui même, il n'est point encore relevé !

—Pardon ! si on demandait, le vin le plus insipide ne fait-il pas le meilleur vinaigre !

—Le doyen de l'Hôtel des Invalides, M. Bonnard, ancien officier de carabiniers, est mort subitement à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Soldat volontaire de la première république, il fit toutes les campagnes de ce régime et du premier empire, jusqu'à Waterloo, où il se conduisit avec tant de bravoure, que l'empereur Napoléon, à qui il fut présenté couvert de blessures, le décora de sa main.

Malles pour l'Europe.

Nous trouvons dans un journal de New York les renseignements suivants. Nous prions observer que les transatlantiques français ne prennent que les lettres qui, outre l'affranchissement américain, portent des timbres français :

M. Creswell, directeur-général des postes, a conclu un arrangement en vertu duquel la malle de New-York pour l'Angleterre partira une fois de plus par semaine. Ce décret aura lieu par la Compagnie hambourgeoise-américaine.

Il y aura donc trois départs par semaine : le mardi, le jeudi et le samedi. La Compagnie hambourgeoise accepte les bas prix fixés par les Etats-Unis pour le transport des malles et se charge en outre de porter la malle française à Cherbourg, moyennant six cents par once pour les lettres, ce qui équivaut à deux cents par lettre simple. Les steamers de cette Compagnie sont des navires de première classe, qui ne le cèdent pas en vitesse à ceux des autres lignes.

Ainsi dorénavant les malles pour l'Angleterre partiront le mardi par la ligne de Hambourg, le jeudi par la ligne de Williams et Guion, le samedi par la ligne du Lloyd allemand. Les malles pour la France seront expédiées tous les mardis par la ligne de Hambourg et une fois tous les quinze jours le samedi par la ligne des transatlantiques français. Les malles pour l'Allemagne partiront le mardi par la ligne de Hambourg et le samedi par celle du Lloyd.

L'insurrection du Winnipeg.

Une lettre de Pembina, 3 courant, donne des nouvelles assez alarmantes du territoire de la rivière Rouge. Il paraît que les tribus sauvages des Sioux se sont armées à l'instigation du gouverneur canadien McDougall ou de ses agents; elles veulent marcher sur le fort Garry qu'occupent les insurgés et massacrer ceux-ci pour les punir de demander l'annexion de leur territoire aux Etats-Unis. Les projets supposés des Sioux ont causé une vive surexcitation dans les défrichements américains du Minnesota et du Dacotah, où l'on craint qu'il n'en résulte une guerre indienne aussi terrible que celle de 1862.

Une autre lettre assure que M. Donald G. Smith, agent de la compagnie de la baie d'Hudson, a publiquement reconnu la validité du gouvernement insurgé. Celui-ci, avec ou sans la connivence de l'agent, a saisi le trésor de la compagnie, qui contenait plus d'un million de dollars, et cette somme a été employée à payer les soldats de l'insurrection. Il se confirme, d'un autre côté, que le clergé catholique est favorable aux insurgés.

Voici ce que dit un correspondant du journal clérical, le *Nouveau-Monde*, de Montréal :

"Si maintenant vous voulez savoir quelle part notre clergé a prise dans ce mouvement, la voici. Les Métis ont consulté les prêtres sur la légitimité de leur défense, en exposant les desseins avoués de leurs ennemis et les injustices exercées à leur égard; or, les missionnaires ne leur ont jamais refusé les sacrements. Je dois dire, cependant, que loin de laisser faire les chefs du mouvement, les prêtres les ont constamment conseillé de ne pas prendre les armes, le succès de l'entreprise leur paraissant douteux. Tout ce que vous pourrez dire de plus est de pure invention.

"Quant à la part prise dans l'affaire par les sœurs de charité de la Rivière Rouge, elle se réduit à l'exposition du Saint-Sacrement dans leur petite chapelle où, pendant 70 heures consécutives, ces saintes religieuses sont venues prier et pleurer sur nos malheurs. Nous ne sommes pas du tout contents de l'attitude des journaux catholiques à notre égard. Vous le voyez en peu par le ton de cette lettre.

"Les habitants de la Rivière Rouge disent hautement à qui veut les entendre, qu'en cas de guerre, ils brûleront et détruiront leur splendide tout entière avant de reprendre la route du désert. Et croyez bien qu'ils sont hommes à le faire.

"Dans la colonie, le nom de rebelle n'est donné qu'à ceux qui ne sont pas entrés dans le mouvement actuel; et nous ne comprenons pas qu'on puisse qualifier de rebelle l'homme qui s'arme pour défendre son pays, sa foi et ses droits [illegible]."

On annonce le départ pour la Rivière-Rouge de plusieurs agents canadiens qui sont chargés de négocier la soumission des insurgés, en leur accordant les plus larges concessions. Un de ces agents est un prêtre, le P. Thibault.

MEXIQUE.

Les dépêches du Mexique reçues par voie de la Havane et qui sont en date du 10 janvier nous apprennent que, pour la première fois depuis le rétablissement de la république, l'existence du gouvernement de Juarez est sérieusement menacée.

Le *pronunciamiento* du général Aguirre à San Luis de Potosi a pris des proportions inquiétantes. Le gouverneur de l'Etat et les membres de la Législature sont prisonniers des révoltés, et il est assuré que plusieurs officiers de l'armée fédérale ont fait cause commune avec ceux-ci. Les troupes stationnées dans le Durango se seraient aussi prononcées contre Juarez à l'instigation du général Herrera. Leur exemple aurait été suivi par les soldats de plusieurs districts du Michoacan, et dans ce dernier Etat, un détachement de troupes fédérales envoyé contre les révoltés a été battu. Dans l'Etat de Puebla, un corps de rebelles est rassemblé au milieu des montagnes.

Plusieurs Etats se montrent toutefois disposés à donner leur appui au gouvernement central. La Législature de Guanajuato a autorisé le gouverneur à équiper 2,000 hommes de la garde nationale et à les mettre à la disposition du Président. Les gouverneurs de Veracruz, d'Oajaca et de Hidalgo sont prêts à lever des troupes pour soutenir l'autorité fédérale contre les auteurs du nouveau *pronunciamento* militaire.

La situation de Juarez est loin d'être désespérée. Mais pour qui connaît le Mexique, il est évident que cette situation est fort grave. Nous ne voulons d'autre preuve que la retour aux errements des gouvernements antérieurs à 1860, qui consistent à se procurer des ressources par des *conductas* d'argent (*conductas de plata*) appartenant à des particuliers. Deux de ces saisies arbitraires ont eu lieu depuis quelque temps.

La première a été faite par le général Alatorre, commandant de l'armée nationale de 4,000 hommes chargée de combattre les rebelles de Puebla. Alatorre a pris possession à Cadereyta d'une *conducta* de cent quatre-vingts barres d'argent appartenant à une compagnie anglaise, qui allait à Mexico. Dès qu'il a eu connaissance de cet acte, le gouvernement général s'est empressé, il est vrai, de le désavouer; il a ordonné au gouverneur de remettre l'argent à ses propriétaires légitimes; mais il est probable que le désaveu sera arrivé après la distribution aux troupes de la somme saisie.

Si l'on tient compte de ce fait que, depuis le rétablissement de Juarez aucune *conducta* n'avait été enlevée par les représentants de son gouvernement, on ne peut nier que le seul fait de [illegible] être un très grave symptôme.

Ne faut-il pas aussi attribuer aux craintes qu'aurait le président Juarez [illegible] sa famille part de sa famille pour l'Europe ? On peut à coup sûr et sans exagérer considérer ce départ comme l'indice de complications probables.

(*Messager Franco-Américain.*)

HAITI.

Par le steamer Tybee, arrivé de Boston, on a reçu des nouvelles de Haiti allant jusqu'au 25 décembre :

A la suite de l'occupation de Port au Prince par le général Nissage Saget, les troupes haïtiennes ont entouré le consulat des Etats-Unis, en demandant qu'on leur livrât les personnes de plusieurs partisans de Salnave qui s'étaient mis sous la protection du drapeau américain. Le consul a aussitôt fait des signaux aux commandants des deux navires de guerre français et anglais en station devant Port au Prince. Ces navires sont entrés dans le port et sont venus s'embosser devant le consulat. En même temps, un officier a été envoyé auprès du général Saget pour lui dire que si ces troupes n'étaient pas immédiatement retirées des environs du consulat des Etats-Unis, les navires de guerre feraient feu sur elles, et qu'ils débarqueraient au besoin leurs équipages pour protéger le consul et les personnes placées sous sa protection. Cette mesure a produit son effet. Le consulat a été dégagé, et peu après le général Saget rendu à bord des deux navires de guerre pour excuser la conduite de ses troupes.

Le 24, le fort National, où Salnave s'était réfugié, a été bombardé par les Haïtiens. Pendant la nuit, l'ex-dictateur a pris la fuite dans la direction d'un petit village de pêcheurs, situé à vingt-cinq milles de Port au Prince, et où il s'est embarqué pour Cuba sur une goëlette.

Lorsque les Haïtiens ont reconnu que Salnave s'était échappé du fort National, ils ont envoyé deux vapeurs à sa poursuite. L'un d'eux, le *Pequod*, a découvert la goëlette à une distance de milles de la terre et lui a donné la chasse. Deux coups de canon ayant forcé la goëlette à s'arrêter, bientôt après Salnave et ses compagnons étaient prisonniers à bord du *Pequod*. Ils ont été débarqués à Port au Prince le 25 et logés en prison.

On assure que le nouveau gouvernement haïtien a promis aux commandants français et anglais qu'il n'y aurait pas d'exécutions politiques.

La tranquillité est momentanément rétablie à Port au Prince.

—Le *Constitutionnel* publie un article de M. Rénal, vraiment étincelant de verve, sur l'invraisemblance qu'il y a pour des ministres parlementaires à aller s'installer dans l'hôtel affecté à leur ministère :

"On ne s'imagine pas jusqu'où peut aller la tyrannie des préjugés de logis. Qu'un ministre aime l'ornithologie, il installe de grandes volières pleines d'oiseaux. Un jour l'homme d'Etat a des raisons très plausibles pour donner sa démission; oui, mais les femelles couvent; voi[illegible] [illegible] [illegible] une situation aussi intéressante [illegible] c'est livrer [illegible] à une ruine certaine toute une génération [illegible] rares. Le duc de Morny avait le caractère bien trempé; un jour cependant, l'Empereur désira qu'il prît le ministère de l'intérieur.

"Le duc avait dans l'hôtel de la présidence toutes ses collections; il venait justement d'y faire installer au fort joli cabinet chinois.

"Ayant réfléchi que, s'il déménageait, ses magots et ses potiches pourraient avoir beaucoup à souffrir, il refusa le ministère. L'influence du domicile n'a pas été étrangère sans doute aux atermoiements de M. Rouher; il est resté trois ans avant de pouvoir évacuer le ministère d'Etat. Il n'y est eu indispensable et s'est obstiné à servir l'empereur dans le palais du Louvre jusqu'au moment où celui du Petit-Luxembourg est devenu vacant.

"On le déménagement devient cruel, c'est lorsque le ministre démissionnaire n'a point d'appartement en ville. Le successeur qui est pressé arrive avant que l'autre ne soit parti. Grand embarras dans l'hôtel : le nouveau venu s'établit le rez-de-chaussée et le premier étage, le partant va se blottir dans les combles et se fait invisible. Il n'y en a qu'un que les huissiers appellent déjà Excellence, et l'autre qu'ils n'appellent plus que Monsieur. La cas s'est présenté, dit-on, il n'y a pas bien longtemps, à l'hôtel de la place Beauvau."

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Extension du port de la Nouvelle-Orléans.

Le bill n'attend plus que la signature du Président.

Nouvelles Européennes.

Paris, 26 janv.—Bourse ferme à l'ouverture. Rentes 73.82.

Madrid, 26 janv.—Les élections progressent à Oviedo. La défaite du duc de Montpensier est considérée comme certaine.

Le marquis Paroles court à Madrid comme successeur du maréchal Serrano. Le vote, hier soir, était : Paroles 19,000, Quesales, républicain, 15,000, et le candidat carliste 5000. L'élection continuera encore trois jours.

Madrid, 26.—Les élections faites pour remplacer les vacances donnent jusqu'à présent 4 orléanistes, 5 progressistes, 6 républicains et 1 carliste.

Londres, 26.—Un grand meeting a eu lieu hier soir pour encourager l'émigration dans les provinces. Le lord maire présidait.

Un écrivain du *Times* est stupéfait de l'annexion de la Dominique aux Etats-Unis, ce qui est ajouter seulement d'autres communautés de nègres à celles qui sont si difficiles à gouverner maintenant.

Madrid, 26.—La réception des nouvelles des provinces est retardée par la neige. D'après tout ce qu'on sait le pays s'est prononcé contre une monarchie. Les candidats connus pour être élus sont : 5 unionistes, 10 démocrates, progressistes. L'échec du duc de Montpensier à Oviedo est confirmé.

Les consulats espagnols à Mobile, Galveston, Charleston et Sydney, et les vice-consulats de Savannah et de Mexico sont supprimés. Le consul espagnol, actuellement à Mobile, passe au vice-consulat à New York.

Paris, 26.—On dit qu'aucune réduction ne sera faite dans l'armée, cette année, à cause des troubles récents de Paris et d'ailleurs.

Une majorité dans la Chambre a décidé que chaque membre serait libre de discuter les questions commerciales suivant ses vues et ses convictions et qu'on ne ferait pas du vote final une épreuve de la force du gouvernement. Il est probable que cette mesure empêchera un changement de ministère.

L'évêque de Nîmes est très malade à Rome. Il a reçu hier la visite du Pape.

Les autorités papales ont défendu la publication de la lettre de l'évêque d'Orléans à l'archevêque de Malines. Il est supposé que l'évêque s'est prononcé contre l'infaillibilité.

Nouvelles de la Havane.

La Havane, 26 janv.—Le capitaine Boit, commandant les guerillas loyalistes, a capturé les généraux Mariano Lopez et Fegaiard, avec la famille du dernier, près de la baie de Guedo. Le capitaine Boit et ses prisonniers sont arrivés à Santiago. Le chef insurgé Fueg s'est rendu.

La Havane, 26 janvier—Frederico Cyrus, chef d'état-major du général Coreda, et son père Roméo ont été exécutés à Cienfuegos.

Nouvelles de Washington.

Washington, 26, midi.—Le sénat n'a rien fait d'important.

On sait que le comité sur les élections a été relevé du secret au sujet de ses délibérations. Le comité n'a aucune objection à élever contre l'admission de M. Porter, représentant élu de la Virginie, mais la Chambre peut avoir des raisons d'opposition.

Le Président a signé le bill de Virginie ce matin.

Washington, 26.—Le Revenu a touché aujourd'hui $375,000.

Le bill de la Virginie, signé par le Président, a été envoyé au département d'Etat. L'omission de l'envoyer à la Chambre est une méprise.

Le colonel Pennybaker commande dans le Mississippi à la place du général Ames, qui a obtenu un congé.

Le comité des affaires militaires rapportera un bill nommant un comité de 5 qui sera chargé de dresser tous les officiers au-dessous du rang de brigadier-général dans le but de renvoyer les incompétents.

Sénat.—M. Howell élu dans l'Iowa, a été assermenté aujourd'hui.

Une résolution de la Législature du Kansas, demande le transfert de la capitale, dans le rayon de Leavenworth.

Le bill de circulation est discuté jusqu'à l'ajournement.

Chambre.—Le comité des mines a été chargé d'enquérir des causes du désastre des mines d'Avondale et de faire un rapport sur la question de savoir si le Congrès a le pouvoir de faire des règlements sur les mines.

Un général de l'armée a demandé si aucun officier de l'armée recevait une solde comme officier civil.

Le bill du chantier de marine de League Island a été déposé sur le bureau par 44 contre 16.

Le bill étendant le port de la Nouvelle-Orléans a passé et va au Président.

La Chambre se forme en comité général sur le bill des élections de Géorgie. Butler a lu un long discours rempli de chiffres et d'attaques contre Dawes. Celui-ci a terminé sa réponse par ces mots : "Je suis prêt et je veux soumettre au jugement de ses constituants la question de savoir s'il a jeté les déclarations qu'il a faites, ou non, en présence des devoirs du moment qui consistent à appuyer l'homme dont les déposition est déshonorée ou les déclarations sur aucun point. Je suis prêt et je veux laisser au jugement de ma famille. Je ne m'inquiète pas de [illegible]

Si la postérité y regarde, elle les défendra, sinon, cela sera à peu près indifférent; et la motion, je fais la motion que le comité se lève."

San Francisco, 26 janv—Le navire anglais Ballinger amène de l'Australie les prisonniers politiques suivants, exportés de l'Irlande aux colonies pénales anglaises en 1865 et 1867, comme rebelles à leurs actes de trahison : John Kenny, Denis B. Cashman, Dennis Hennessey, Maurice Fitz Coneu, Patrick Leahan, Thomas Haggerty, David Joyce, John Shehan, Patrick Wade, Michael Moore, David Cummings, Keenan Geary, John Walsh, Patrick Doran et Patrick Dennis.

Ils ont été reçus et entretenus par les Féniens ici.

Le capitaine Smith, qui commandait à Galveston quand le Harriet Lane fut capturé, a été tué à Alaska, par un Indien ivre. L'Indien a été pendu.

Nouvelles diverses.

New-York, 26.—Les grévistes de l'Erie à Jersey City ont fait une attaque contre les travailleurs aujourd'hui, et leur ont envoyé des briques et des balles de pistolet. La police a arrêté les meneurs.

Portland, 26.—La flotte accompagnant le corps de Peabody est arrivée.

New York, 26.—Le steamer Arizona est arrivé d'Aspinwall avec $36,872 en espèces. [illegible]

Atlanta, 26 janvier.—La Chambre des Représentants s'est organisée aujourd'hui et a élu R. B. McWorther, républicain, orateur, sur W. K. Bryant, conservateur, par 24 de majorité. Trois membres, Donaldson, Munn et Talliferro, ont été déclarés inéligibles par la commission militaire qui s'est ajournée. Les sièges des 16 membres ont été déclarés vacants par refus de prêter serment suivant les lois des Etats-Unis.

Montgomery, 26.—La Législature, depuis une semaine, est occupée de bills locaux. Aujourd'hui, le Sénat a passé tout son temps à discuter un mémoire au Congrès pour les réhabilitations politiques.

Le bill du Sénat prêtant des bons d'Etat pour $2,000,000 à la Compagnie des chemins de fer de l'Alabama et Chattanooga, doit être mis en discussion à la Chambre demain. Des meetings en opposition au bill ont été tenus dans la campagne, et on voit les amis du bill gagner rapidement des adhésions.

Les chars arrivent foulés d'émigrants du Texas et de la Louisiane.

Richmond, 26.—Le gouverneur Walker a reçu réception de la nouvelle officielle de la signature du bill de la Virginie par le Président, il publiera sa proclamation pour la convocation de la Législature au 8 février.

Le général Canby abandonnera tout contrôle des affaires d'Etat aussitôt que la Législature se rassemblera et remplacera les militaires occupant maintenant des postes civils.

Une excitation considérable dans les rues aujourd'hui midi a été causée par une tentative des "rowdies" de couleur, de monter dans les chars blancs, au lieu de prendre les chars de couleur. Ils ont été arrêtés et le corps de garde a été entouré d'un attroupement de nègres furieux qui ne se sont dispersés que devant une force considérable de police. Les troubles ont été exécutés conformément au programme adopté dans des discours à la célébration d'hier.

Charleston, 16 jan.—La corvette de guerre française Limier est arrivée aujourd'hui 16 jours de Port-au-Prince, et rapporte que Salnave a été capturé à bord et fusillé le 16 courant.

Marchés Européens.

Liverpool, 26 au soir.—Coton animé, Upland 11 3/4, Orléans 12. Ventes 16,000 balles dont 4,000 pour l'exportation et la spéculation.

Paris, 26 janv.—Bourse ferme à la clôture. Rentes 73.97.

Frankfort, 26 janv.—Bonds américains 91 3/4 à 92.

Londres, 26, au soir.—Consolidés 92 3/8. [illegible] plus ferme et sur place et sur cas.

Marchés Américains.

New-York, 26, midi.—Actions fermes. Argent facile de 6 à 7. 5-20, 115 3/4. Louisiane, 64. Levée 63 et 74.

New York, 26, midi.—Farine en baisse.

New York, 26 janvier, au soir—Coton calme à la clôture et ferme, Mid. 25 1/2. Ventes aujourd'hui 2,800 balles. Farine en faveur des acheteurs. Sucre et café fermes. Mélasse inactive.

New York, 26 janv. au soir—Recompte de 7 1/8. Louisiane de 90, de 63.

New York, 26 janv.—Laine ferme 46 à 49. Texas 25. Peaux fermes.

New York, 26 janvier—Argent très facile de 4 à 6. Sterling 9 1/8. Or, fort à la clôture, 121 3/4. Fonds publics, forts à la clôture, 3 20 115 5/8. Fonds du Sud généralement fermes à la clôture.

Mobile, 26 janvier—Coton en bonne demande avec bon d'offres. Marché ferme à la clôture. Middling 24 3/4. Vendu 1,500 balles. Reçu 1,717.

Savannah, 26 janvier—Coton ferme, Mid. 25 Vendu 500 balles. Reçu 1,624. Exp. 51.

Charleston, 26 janvier—Coton en bonne demande, marché plus ferme. Vendu aujourd'hui 550 balles. Mid. 24 3/8 à 24 3/4. Reçu 1,271. Exp. 377.

Louisville, 26 janv—Coton, Middling 24 1/4. Pas de changement dans les prix de la farine, du sucre et de la mélasse. Graisse 17. Whisky 95.

Memphis, 26 janv—Coton ferme, mid 24 1/2 à 25. Vendu aujourd'hui 2600 balles. Reçu 662. Exporté 322.

Cincinnati, 26 janvier—Farine en bonne demande. Coton ferme. Middling 24 1/4. Porc 27.00. Bacon 12. Jambons 28.

St-Louis, 26.—Hausse de 1/2 c. sur le tabac. Coton ferme 24 1/4. Farine superfine 3 75, Sucre à 11 à 13 3/4. Mélasse 65.

Chicago, 26.—Farine sans changement. Porc 26. Graisse 15.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 26 janvier—Descendant : le Matchez, le Pargoud, Shreveburg. Temps clair et agréable.

Memphis, 26 janv—Descendant, le steamer Mary Houston. Le fleuve monte et est à 3 pieds et demi au-dessous du niveau de la haute marque des eaux. Temps clair et agréable.

Cairo, 26 janv—Descendant, les steamers Wannita, Houston, Maggie Hayes, Julia, St-Joseph, Mumsey. Pluie aujourd'hui. Mercure 38.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 26 janvier, 6 P. M.—Arrivée, la barque Susan M. Dedman, en 52 jours d'Andrésann, Ecosse, avec du fer; la barque Sheffield, en 51 jours d'Andrésann, Ecosse, avec du fer pour la Compagnie de transport dans la Vallée du Mississipi; le navire Cutimen, en 42 jours de Liverpool, avec du sel; la barque Du Rocquemont, en 47 jours de Liverpool, avec une cargaison générale. Pas de départs.

(Dépêches d'hier soir.)

Richmond, 25.—Jeter Phillips qui devait être pendu aujourd'hui pour le meurtre de sa femme, a obtenu un sursis jusqu'au 25 février. C'est le 2me sursis obtenu par lui, son affaire ne dépendant plus des autorités d'Etat sous les lois de reconstruction.

Le gouverneur Walker a commué en un emprisonnement à vie la sentence de Davis Crawfort, nègre, condamné à mort pour avoir violé une fille blanche.

Le temps est à été si chaud depuis quinze jours que les arbres bourgeonnent.

Cairo, 25, au soir—Les eaux ont monté de 17 pouces depuis 24 heures. Temps. Mercure 44.

Selma, 25 jan—Un grand meeting de citoyens de Selma, sans distinction de parti, a été tenu ici ce soir, pour prendre en considération le bill du chemin de fer de l'Alabama et de Chattanooga, récemment adopté au Sénat. Des résolutions demandant l'extension de la loi actuelle, qui est juste et sage, pendant 12 mois, ont été votées à l'unanimité.

Il a été résolu, en outre, que l'endossement des obligations par l'Etat à la Compagnie de Chattanooga pour plus de $4,000,000 est en dehors du crédit de l'Etat et sera un acte de mauvaise foi envers ceux qui ont déjà placé des fonds dans ces obligations et envers les porteurs d'obligations de l'Etat, en général, et, finalement, que nous nous opposons à pareille donation à un chemin destiné à enrichir des intrigants et ses violations de toute bonne politique et de tout principe, si nous nous tenons dépositaires de droits et de la constitution de l'Etat, et que nous exprimons notre condamnation entière d'une pareille législation.

Havre, 26 janv—Coton actif à Tréourne, sur place et sur mer.

New York, 26 janv, midi—Coton ferme. Bon ordinaire 24 3/4, bas mid 25, mid 25 5/8, mid Mobile 25 7/8, Orléans 26 1/8.

New York, 26 janv, midi—Or 121 3/4.

L'ANNEXION DES POSSESSIONS BRITANNIQUES.

Plusieurs journaux reproduisent un article du *Times* de Londres qui admet virtuellement que la question des possessions britanniques pourrait se faire dans de certaines conditions données.

S'occupant d'abord du Canada, le *Times* dit :

"La Confédération du Canada jouit d'une telle indépendance que le ministère et le parlement canadiens sont libres de négocier un traité de réciprocité avec les Etats-Unis—ce qui serait en pour conséquence l'adoption par le Canada d'un tarif de douanes hostile à l'Angleterre—nous ne nous serions pas opposés à ce traité. En un mot, les hommes d'Etat canadiens sont libres de parler et d'agir conformément à cette déclaration, *que leurs intérêts commerciaux et politiques sont plus importants que leurs relations avec la Grande-Bretagne.*"

En ce qui concerne la Colombie, l'article du *Times* est encore plus catégorique.

"La Colombie Anglaise est très éloignée. Elle est matériellement inaccessible par terre du côté du Canada, et en dépit d'une foule de projets contraires, elle demeurera longtemps isolée. La route qui y conduit est celle de l'isthme de Darien et du Pacifique, et ses rapports avec le monde civilisé se font par l'Etat de Californie. A l'exception d'une classe limitée de fonctionnaires anglais, elle reçoit peu d'émigrants de l'Angleterre et une large proportion de ses habitants se compose de citoyens des Etats-Unis.

"Le secrétaire des colonies a récemment averti le gouvernement de la Colombie Anglaise de se disposer à sanctionner l'entrée de la colonie dans la Confédération, mais il n'est plus opportun que cet avertissement. Mais, supposons que les colons se réunissent, et, après délibération, arrivent à conclure qu'ils sont, ainsi que nous l'avons dit, trop éloignés de la métropole et, malheureusement, presque aussi loin du Canada; et que ce que les considérations naturelles de voisinage, d'intérêts électriques, de climat, d'administration, les conduisent à passer qu'il leur est plus avantageux de faire partie de l'Union américaine; nous opposerons-nous à leur détermination ?

"*Tout le monde sait que personne ne s'y opposerait et que cette résolution était satisfaisante et clairement exprimée.*"

Le *Times* soutient d'ailleurs cette thèse que les colonies sont un véritable embarras pour l'Angleterre, un boulet dans les roues. "Au lieu, dit-il, que ce soient les colonies qui dépendent de leur mère-patrie, c'est au contraire celle-ci qui est devenue une dépendance des colonies. Nous sommes exposés aux dangers qui les menacent et à leurs obligations. Nous sommes tenus par des obligations que nous ne pouvons désavouer, tandis qu'elles sont maîtresses de leurs destinées futures."

On ne saurait rien demander de plus catégorique. Mais le *Times*, bien qu'un des principaux organes de l'opinion publique en Angleterre, n'est pas le gouvernement anglais. Cependant, s'il était mis à l'épreuve, acceptera-t-il comme siennes l'opinion du *Times* ! là est toute la question.

L'Annexion des Iles Sandwich.

Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* :

Samedi dernier, M. Elisha H. Allen, ministre du royaume des Iles Sandwich, dont le nom officiel est Hawaii, a présenté ses lettres de créance au Président. La puissance qu'il représente est fort modeste; mais comme elle gravite évidemment vers les Etats Unis, auxquels il a déjà été question de l'annexer, on peut être curieux de savoir quels compliments M. Allen a échangés avec M. Grant. Voici dans quels termes le ministre s'est exprimé :

"Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous présenter mes lettres de créance comme ministre de Sa Majesté le roi des Iles Hawaii. Je suis particulièrement recommandé d'exprimer au Président son sincère désir que les relations amicales qui ont toujours existé entre le gouvernement des Etats-Unis et le sien fussent maintenues perpétuellement et fortifiées.

"Vous savez, monsieur le Président, que les citoyens des Etats-Unis qui résident dans le royaume d'Hawaii sont plus nombreux que les autres étrangers et qu'ils y ont d'importants intérêts dans l'agriculture, la navigation et le commerce. Ils ont grandement contribué à établir entre ce royaume et les Etats-Unis des rapports commerciaux qui peuvent se développer pour le plus grand avantage des deux pays. Les productions de l'un sont en général différentes de celles de l'autre, il en résulte que tous les moyens raisonnables de faciliter l'échange auront une utilité mutuelle.

"En considération de la position géographique des îles, qui offrent aux navires un point de relâche commode et sûr, et des relations commerciales qui se sont établies, il serait désirable que la plus importante de conclure entre les deux pays quelque nouvelle convention. L'intention du roi est de suivre la politique la plus libérale, et il ne doute pas, d'après les rapports qu'il a eus avec le gouvernement des Etats-Unis que ce dernier ne soit animé du même esprit à l'avenir."

Le Président a répondu :

"Monsieur Allen, c'est avec plaisir que je vous reçois comme représentant du souverain d'un pays aussi intéressant aux yeux des Etats-Unis que le royaume d'Hawaii. Je partage pleinement le désir de fortifier l'entente entre les deux pays. Je sais combien sont importantes les relations commerciales et personnelles dont vous parlez, et je suis disposé à les favoriser par telles conventions que l'on puisse considérer comme avantageuses ou nécessaires. J'espère que votre influence officielle vous permettra d'y concourir à ce résultat."

Les nouvelles conventions dont ont parlé les deux interlocuteurs seraient-elles pour objet de placer définitivement les Iles Sandwich sous la protection des Etats-Unis et d'en préparer l'annexion ? On sait en quel état de faiblesse sont celles, où le gouvernement des Etats-Unis se trouve pour la population native de ces îles diminue, d'année en année, tandis que les colons d'origine américaine s'y multiplient rapidement. Les temps n'est donc pas éloigné où la race indigène sera presque entièrement cédée la place aux Anglo-Saxons. Dès lors la forme républicaine succédera à la monarchie, et l'annexion pourra être facilement consommée.

CLUB HANCOCK.

NOTICE SPÉCIALE.—Les membres du Club Central Hancock, de la Louisiane, sont instamment priés de se rendre à une assemblée importante qui aura lieu à leur salle de délibérations, AUJOURD'HUI, jeudi 27 janvier, à sept heures du soir. 27 jan—1t

IL N'A JAMAIS PARU, AUX ETATS-UNIS, de remède qui ait été aussi efficace que le Vermifuge de B. Fahnestock. Les médecins distingués l'emploient avec la plus grande confiance. Beaucoup d'entre eux écoutent la voix de leurs préjugés ont, par leurs certificats, témoigné de la supériorité de ce célèbre Vermifuge dont on se sert partout parce qu'on ne lui a pas encore trouvé de substitut, et que le monde est convaincu qu'on peut l'administrer sans danger. En suivant les instructions qui se trouvent sur l'enveloppe chaque fiole LES VERS SERONT EN TIEREMENT CHASSES DU CORPS. Les médecins n'hésitent pas à recommander et à préconiser le Vermifuge de Fahnestock. LE SUCCÈS EN EST TOUJOURS CERTAIN. On l'a souvent donné aux enfants comme purgatif et ceux-ci ont rendu de grandes quantités de vers dont on ignorait l'existence dans le corps des pauvres petits êtres. L'acheteur doit examiner lui-même chaque bouteille avant de l'acheter. Le simple nom de FAHNESTOCK ne suffit pas. Il faut que l'acheteur s'assure que les initiales B. A. précèdent le nom de Fahnestock. [illegible] janv—1m

Décédée hier soir, à dix heures et demie, à l'âge de dix-sept ans, ANTONIA MASCARO, fille de feu Roque Mascaro et de sa femme Margarida Mascaro. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi à quatre heures. Le corps est exposé à la maison mortuaire, rue Craps, entre celles Union et des Français.

Falleció ayer, á las diez y media de la noche ANTONIA MASCARO, á la edad de diez y siete años, hija del difunto Roque Mascaro y su esposa Margarida Mascaro. Los amigos y conocidos de la familia quedan invitados á asistir al entierro que tendrá lugar hoy á las cuatro de la tarde. El cuerpo está depositado en la casa calle Craps entre las de Union y Frances, Tercer Distrito.

Tapis, Toile cirée, Rideaux.
A. BROUSSEAU & CO.
rue de Chartres, 17, importateurs et marchands en gros et en détail, de TAPIS, TOILES cirées pour parquets et pour tables, étoffes, &c.
NATTES, paille de coco.
ETOFFES pour croisées, tapis de table.
ETOFFES pour rideaux et pour meubles.
CRINS, Reps, Damas.
RIDEAUX de dentelle, Corniche à rideaux, Rosettes, Guipures.

AVIS.
Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français "GUIPUZCOANO" de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire. 27 janv—3t

AVIS.
Les consignataires par le navire français GUIPUZCOANO de Bordeaux, sont requis de faire leurs entrées en Douane et de prendre livraison de leurs marchandises sur la levée, au Poteau 2me District, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et frais.
VVE. MARMAN & F. LABORDE, Nos 21 et 23 rue Bienville. 27 janv—3t

Banque de l'Etat de la Louisiane.
ELECTION, 7 Février 1870.
Les personnes dont les noms suivent sont recommandées pour former le nouveau bureau, à l'élection qui doit avoir lieu au local de la Banque, No 37, rue du Camp, le LUNDI 7 février prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
Les négociants, bien connus dans le commerce de notre ville, ont consenti à servir comme directeurs et ce sera un titre suffisant qui se trouve dans l'impossibilité de se rendre à la Banque le jour de l'élection, sont priés de faire parvenir leurs procurations aux candidats désignés ci-après :
S. H. KENNEDY, F. D. BULLEFF,
PAULIN DUREL, SAM. FRIEDLANDER,
A. D. GRIEFF, CHAS. E. FENNER,
J. LEISY, O. F. BLANCAND,
ED. RIGNEY.
Nlle-Orléans, 27 janvier 1870. 27 janv—au 7 fév

AUX 5,000 COSTUMES!!
Costumes, Masques et Dominos.
1er Prix décerné à l'Exposition de la Louisiane.
MADAME ALABAU,
91.... RUE CONTI 91
Entre Bourbon et Dauphine.
SUCCESSEUR DE MADAME [illegible]
[illegible] la Nouvelle-Orléans depuis plus de 20 ans.
[illegible]
Mme ALABAU,
NE VOUS TROMPEZ PAS DE MAGASIN.
26 janv—2m

Réduction! Réduction!
J. LEVOIS & JAMISON
126 .... CANAL 126
ONT opéré une nouvelle réduction dans leurs SOIERIES, POPELINES, CACHEMIRES,
Et de toutes les autres MARCHANDISES QU'ILS ONT IMPORTÉES, à cause de la baisse actuelle des frais d'importation et pour répondre aux besoins de la place.
Ils feront la semaine prochaine l'ouverture d'un assortiment aussi considérable que varié des dernières nouveautés en
SOIERIES,
LAINAGES, TOILES ET COTON
ARTICLES DE TOILETTE pour habillements de printemps et d'été.
Marchandises américaines aux prix les plus modérés.
Les acheteurs en gros et en détail sont invités à venir examiner notre assortiment.
J. LEVOIS & JAMISON,
126, Canal, entre St Charles et Carondelet.
[illegible]

BUREAU DU CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
Encoignure des rues [illegible] et White.
Nlle-Orléans, le [illegible] janvier 1870.
CONFORMÉMENT à l'Acte de la charte de cette Compagnie, une élection des Directeurs aura lieu au bureau de la dite compagnie, LUNDI, 7 février 1870 de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. A. LABARTHE, Secrétaire.
25 janv—au 7 fev

RABAIS EXTRAORDINAIRE!
Gants de Peau pour Dames,
A UN ET DEUX BOUTONS,
A 50 CENTS LA PAIRE.
Gants système Jouvin, pour dames, [illegible]
A 75 CENTS LA PAIRE.
Gants Jouvin,
POUR DAMES, un Bouton, à 1 40
POUR MESSIEURS, à 1 50
Chez
LION & PINSARD,
Nos 151 et 153, rue du Canal, à côté de Holmes.
26 janv—4t

AVIS.
La barque américaine ARGEAN, venant de Marseille, commencera son déchargement VENDREDI 28 courant, au pied de la rue de l'Esplanade (deuxième District). Les consignataires sont requis de faire leurs entrées en Douane et de recevoir leurs marchandises, faute de quoi elles seront transportées aux magasins publics à leurs frais et risques.
BLANCHIN & GIRAUD, 62 Vieille-Levée.
27janv—3t

Dissolution de Société.
La société qui a existé jusqu'à ce jour entre les soussignés, sous la raison BARNETT & BOUSQUET a été dissoute d'un commun accord le 1er du courant.
L'un ou l'autre des associés est autorisé à se servir du nom de la société pour la liquidation.
Mr FELIX BOUSQUET continuera le même genre de commerce à l'ancien magasin de Barnett & Bousquet.
MAURICE BARNETT JR.
FELIX BOUSQUET.
Nlle Orléans, 26 janvier 1870. 26janv—10t

Avis au Public.
MONSIEUR PIERRE DEJAN, de retour d'Europe et du Nord, prévient le public et sa nombreuse clientèle qu'il vient de compléter ses achats dans les villes de l'Ouest et du Nord; il invite les personnes qui ont bien voulu l'honorer jusqu'à ce jour de leur confiance, de visiter bien venir visiter son magasin qu'il vient de réunir, aux coins des rues Ste Anne et Bourbon, la plupart des lieux trouvent un assortiment complet de mobiliers, le tout à des prix défiant toute concurrence.
La maison s'occupe de toute réparation, et met à la disposition des voitures pour les déménagements. 25 janv—1m

Dissolution de Société.
La société existant entre MM. V. J. DEJAN, F. DEJAN et M. A. DEJAN, sous la raison DEJAN BROS., a été dissoute d'un commun accord à partir du 30 décembre dernier. Mr. V. J. DEJAN reste chargé de la liquidation et continuera seul les affaires comme ci-devant sous la même raison sociale. 25janv—3t

Attendu incessamment par navires GUIPUZCOANO et JOANNE MARIE, de Bordeaux.
300 Barriques VIN Rouge et Blanc, St-Émilion, Domaine de l'Eglise, Pauillac, Côte, de Bourg, Médoc, Graves, Puillac, Barsac.
[illegible] fûts COGNAC (Royal aîné) Charente.
100 caisses VIN rouge et blanc (diverses qualités)
100 caisses VIN ROUGE (Ch. Duplessis, Médoc)
100 caisses MUSCAT de Frontignan.
do Pale et Brown SHERRY.
do VERMOUTH.
do MADÈRE.
do PORTO.
10 fûts do
15 do VINAIGRE pur vin.
do cafés, do
do LIQUEURS (Superfines) Marie Brizard et Roger.
do Liqueur AYA PANA, seul commis-sionnaire et agent.
1000 boîtes PETITS POIS, Champignons de Paris, Haricots verts, Macédoine de Légumes.
200,000 BOUCHONS.
40,000 CAPSULES.
Rames Papier enveloppe.
Livres Papiers de Paris.
Paquets Cire à bouteilles.
Paquets Osier pour cabas.
Chaises en fer, porte-bouteilles pour 200 à 400 bouteilles.
Cires à barriques, pour soutirage, bancs de biscuit.
Kilos Peintures, bleu de zinc.
A vendre en magasin et entre les dates de la Douane, par DEJAN BROS., 53 rue de la Douane.
25 janv—3t

Porcelaines Françaises de Limoges
Attendu par les navires GUIPUZCOANO et JOANNE MARIE, de Bordeaux.
40 Boucauts belles PORCELAINE blanche de Limoges.
A vendre par DEJAN BROS., 53 rue de la Douane.
25 jan—3t

Vêtements Confectionnés et Chemises pour Hommes
Attendu par les navires GUIPUZCOANO et JOANNE MARIE, de Bordeaux.
200 vêtements complets DRAP et COUTIL pour hommes.
50 douzaines CHEMISES Cretonne et Madapolam, blanches et de couleur.
A vendre par DEJAN BROS., 53 rue de la Douane.
25 jan—3t

ADRIEN DELPIT. — NICOLAS CLAUDEL.

A. DELPIT & Cie.
Fabrique à Vapeur de Tabac à Fumer et à Priser
13 & 15 .... RUE ST-LOUIS .... 13 & 15
Dépôt......Encoignure Carondelet et Commune......Dépôt
PREMIER PRIX aux Expositions Universelles de Paris, en 1855 et en 1867.
PREMIER PRIX aussi à l'Exposition d'Altona (Allemagne), en 1869, accompagné du DIPLÔME D'HONNEUR.
30 déc—1a

FABRIQUE DE CANDI.
Une des plus Grandes fabriques du Sud, EST EXPLOITÉE PAR
NORMAN & REISS,
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT
Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de candis nougats,
Candie Star,
Candi amer (Horehound),
Candi frais,
Candi dur,
Popcorn. Kisses américains,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins;
Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Capsules de toutes grandeurs,
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de roses,
Fleurs de tous genres,
Cornes d'abondance,
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

BON TON CANDI.
BOITES A SURPRISES.
Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous renferme UNE SURPRISE.
MONTRES EN OR ET EN ARGENT,
CHAINES DE MONTRES,
ÉPINGLETTES
POUR DAMES ET MESSIEURS,
BOUTONS DE MANCHES,
BOUTONS DOUBLES,
BOUCLES D'OREILLES,
ETC., ETC., ETC.
Manufacturés par GEO. MILLER & SON, 530 Market St., Philadelphie.
500 DOUZAINES, venant d'arriver et
A vendre au détail à 25 cents par
NORMAN & REISS,
Seuls Agents,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée.
[illegible]

Aux Fermiers des Marchés Publics, et à tous ceux que cela peut concerner.
Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, 25 janvier 1870.
[illegible]
Par ordre, [illegible] Secrétaire.

Pour Bals, Soirées et Théâtres,
Achetez vos GANTS BLANCS chez
GUÉBLÉ & NIPPERT,
137 .... RUE DU CANAL 137
Gants de Dames à [illegible] la paire.
[illegible]
AVIS SPÉCIAL AUX MESSIEURS!
[illegible]
Le tout à des prix défiant toute concurrence—
Guéblé & Nippert,
137 rue du Canal.
25 janv—PP

Demande de Domestique.
ON a besoin, dans une petite famille, d'une domestique qui blanchisse et fasse la cuisine. S'adresser rue Bourbon, No. 56, près Quartier.
26 janv—3t

Leçons de Musique.
MADAME FRANK CAMBIER, de retour à la Nlle-Orléans, annonce à ses anciennes élèves et aux familles qu'elle est prête à reprendre ses leçons de CHANT, de SOLFÈGE et de PIANO.
S'adresser, le mercredi après-midi, des mardis, jeudis et samedis, chez elle, rue Bourgogne, No 111. 11 janv—1m

Banque Nationale de la Louisiane.
Nlle Orléans, 14 janvier 1870.
LE mardi 11 du courant a une élection de Directeurs de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année :
JOSEPH H. OGLESBY, JAMES H. LEA,
HENRY HILL, JR., W. A. JOHNSON,
CHARLES LANIER, J. M. WITHERSPOON,
JULES VAIRIN.
Le 14 du courant, à une réunion de ces Directeurs, M. JOSEPH H. OGLESBY a été réélu président à l'unanimité et M. HENRY HILL, JR., vice-président.
A. LUDLA, Caissier.
15janv—15t

Louisiana Cotton Manufactory.
Nouvelle-Orléans, le 22 janvier 1870.
UNE élection de cinq Directeurs de cette compagnie, pour l'année, aura lieu au bureau de MM. A. Rochereau & Co., 15, rue St. Louis, le LUNDI, 7 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
GEO. PERRILLIAT, Secrétaire pro tem.
23 janv—au 7 fev

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1870.
UNE élection de neuf directeurs de cette banque par les actionnaires, aura lieu, conformément à la loi, au local de la banque, No 37, rue du Camp, le LUNDI, 7 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Par ordre,
CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.
23 janv—au 7 fev

Avis aux Barbiers.
SALON DE BARBE à vendre, avec bail du local et à des conditions très avantageuses pour l'acquéreur. S'adresser rue Douane, 107, où l'on a besoin de suite de deux ouvriers barbiers et d'un brosseur. 25 janv—3t

Demande de Coiffeurs.
ON demande deux OUVRIERS COIFFEURS qui sachent travailler les cheveux, au No 6 rue des Remparts, entre celles Commune et Gravier.
25janv—3t

THEO. DANZIGER,
163.... Rue du Canal 163
Je viens de recevoir une consignation de parapluies et ombrelles magnifiques et à la dernière mode, avec l'ordre d'écouler ses articles à cinquante cents de perte par piastre.
J'invite les dames à venir visiter mon magasin où elles trouveront à faire des affaires très avantageuses en toute espèce d'articles.
THEO. DANZIGER, 163, Canal.
26janv.

R. PIAGGIO,
Marchand-Commissionnaire,
Au coin des rues Canal et Tchoupitoulas.
OFFRE en vente, en magasin, et en détaillera pour tout ce qui concerne :
CANELLE,
NOIX DE MUSCADE,
GINGEMBRE,
CLOUS DE GIROFLE,
POIVRE (grains) de Singapore,
WHISKY de différentes marques.
26janv—3t

Foin. Foin. Foin.
500 BALLES FOIN de l'Ouest, à vendre, en lots ou par des acheteurs, par
EDW. SPERY & CO.
Aux Nos. 134, 136 et 138 de la rue Nlle-Levée, coin Gravier. 21janv—2f

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE — DE LA — LOUISIANE.
BUREAUX : No. 120 de la rue Commune.
CAPITAL PLACÉ EN EXCELLENTES GARANTIES.......... $600,000.
CETTE COMPAGNIE assure contre les risques d'incendie, de mer et de rivières, sur plus bas taux de primes, et paie les pertes à la Nlle-Orléans, à New-York, à Liverpool, à Londres, au Havre, à Paris ou à Brême, au gré des assurés.
Assurances contre l'incendie, sur maisons en briques ou les meubles qui s'y trouvent, de trois huit à un demi d'un pour cent par an, et sur les maisons en bois, les magasins, les fonds de marchandises et autres risques en proportion.
CHAS. BRIGGS, Président.
AN. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Cadeau au Général LEE.
LES HÉROS DE CHANCELLORSVILLE!
Belle Peinture Equestre, par JULIO.
des Généraux LEE ET STONEWALL JACKSON
En Exhibition à la Galerie des Arts de WAGENER & MEYER, 99, rue du Canal.
Admission 25 cents.
25 janv—3t De 9 h. A. M. à 10 P. M.

En débarquement des navires ARGEAU, de Marseille, et OSWEGO, de Bordeaux.
160 Barriques VIN ROUGE Bordeaux.
50 caisses VERMOUTH Noilly Prat & Co.
50 paniers HUILE Planeid, qualité supérieure.
100 caisses VIN ROUGE W. K.
50 barriques VIN ROUGE Castelmoron.
100 caisses OLIVES Verdales.
CAPRES.
EAU DE FLEURS D'ORANGER.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 62 Vieille Levée.
27janv

Armes de Chasse.
M. J. SAGET.
124 Chartres, annonce à ses amis et au public qu'il vient de recevoir un assortiment d'armes de chasse fabriquées expressément pour son compte et portant sa marque. Il a en outre un assortiment complet d'articles de chasse et de munitions. [illegible] 23 janv—1m

G. L. FEVRE,
148 .... ROYALE 148
IMPORTATEUR DE
VEAUX, VERNIS, cirés, [illegible] Maroquins à l'huile et jaunes, Chevreaux Doublures, Articles de fantaisie pour Chaussures de Dames.
Assortiment complet d'Outils de Cordonniers, Tiges de Bottes de Paris.
ELASTIQUE TERRY
Cuir à Harnais, semelle de Cincinnati et New-York. Peaux de Crocodiles, Lizards, &c.
Les ordres de la campagne sont l'objet d'une attention spéciale. [illegible]

J. J. ALBERT,
30....Rue de Chartres....30
Encoignure Douane,
A toujours en main un grand assortiment de
CHAPEAUX
de tout genre:
Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c., &c.
[illegible] pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne. [illegible]

GROVER & BAKER SONT ENCORE VICTORIEUX!
CES MACHINES ont le prix à la Foire d'Etat de Jackson, Miss.
Un prix pour la meilleure machine à coudre; [illegible]
[illegible]

Café de la Bourse.
No 5 rue Carondelet.... No 5
[illegible] le public qu'il a un fourniture de plus délicat [illegible]
LE MEILLEUR GENRE FRANÇAIS, [illegible]

Whiskies, Genièvres, Vins, &c.
100 [illegible] Whisky Bourbon de J. A. Miller.
[illegible] Whisky Bourbon de J. A. Miller.
[illegible] de T. Meighban.
[illegible]
Un débarquement des steamers Bremen et Hanover.
[illegible] Genièvre de Hollande, marque du [illegible]
[illegible] Sherry HARMONY, [illegible]
Vins de Porto, [illegible]
Attendu par le brick "Sailor Boy"
100 caisses Ancre de Baker.
A vendre par
J. Rivière,
Au No 70 de la rue de la Commune.
25janv—1m

Café, Billard et Grocerie,
A Vendre pour cause de départ,
Pour plus de détails, s'adresser au Café encoignure Claiborne et St Philippe ou chez MM. Cousin et Levy, magasin de tabac rue de Chartres, 141, encoignure de Louisa. 21janv—1m

A VENDRE.
Une grocerie bien assortie dans un quartier bien habité, ayant une très bonne clientèle, en offerte en vente parce que le propriétaire est au moment de se fixer de l'autre bord du lac.
S'adresser encoignure Passage de la Bourse et Bienville, à S. GUINAULT, encanteur. 21janv—1m

Avis aux Familles.
CABINETS INODORES.
DÉSINFECTION PAR LA TERRE SÈCHE.
Compagnie de Hartford (Connecticut).
Agence pour la Louisiane, rue Carondelet No 2.
A VENDRE.
Commodes de terre sèche et installations de Cabinets de terre, patentés, de Moule.
LE public est prié de venir examiner les spécimens de ces Commodes, exposés actuellement et en vente chez MM. Mitchel & Craig, Nos 38 et 40 de la rue Royale; MM. Frederickson & Hartes, pharmaciens, rue du Canal, chez M. H. Pined, rue des Remparts, [illegible] ou au bureau, No 2 de la rue Carondelet, au premier, de 11 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, où tous les renseignements nécessaires y seront promptement fournis. [illegible]
[illegible] 3 déc—1tpt—Mar.J.D—1m

J. K. BAILEY,
346 .... Rue du Canal 346
VINAIGRE.
ACHAT de cidre vin et bière aigres.
Etabli en 1849.
[illegible] juillet—1an—4p

DOMESTIQUE DE SALLE A MANGER
UN bon domestique de salle à manger, homme ou femme, trouvera à s'employer immédiatement en s'adressant au coin des rues Esplanade et Derbigny, Troisième District. 25 jan—PP

A LOUER.
Le vaste édifice à quatre étages, avec WAREHOUSE à quatre étages dans la cour, situé au coin des rues Conti et Chartres. L'occupation en sera donnée le 1er octobre. S'adresser au bureau de M. C. Dufour, No. 84, rue Bienville. [illegible]

A LOUER.
Une maison double ayant une séparation, située rue Dumaine entre Rochebleve et Dorgenois sur la route du chat, ayant trois chambres à feu de chaque côté, avec portes à coulisses, cabinets, galerie et trois chambres dans la cour; le tout est offert à louer. S'adresser rue Royale No 86, entre Conti et St. Louis. 21 jan—4f

Magasin à vendre.
BON LOYER.
A vendre, UN BEAU MAGASIN en briques situé dans la rue Tchoupitoulas, près de la rue Poydras, convenant pour un commerce en gros qui sera occupé jusqu'au mois d'octobre prochain, à $[illegible] par mois. Pour les conditions s'adresser à
O. DE TEMEUR,
Au No 16 de la rue St. [illegible].
21janv—5

POUR CAUSE DE DÉPART.
A vendre, ou à louer à long terme,
La grande et belle maison encoignure Ste-Anne et St-Claude, face à la Place d'Armes.
C'est une des résidences les plus commodes et des plus agréables de la ville pour une grande famille.
Elle sera vendue meublée si on le désire.
S'adresser sur les lieux le matin jusqu'à onze heures ou l'après-midi de deux à trois heures. 19 jan—1m

800 Paniers HUILE,
Planeid et demi-bouteilles,
de PUGELLA FILS.
25 paniers HUILE d'OLIVE surfine.
[illegible] LIVES
En débarquement de l'ARGEAU et en magasin.
A vendre par A. CARRIERE & CO., No 21 Bienville.
22 janv—3t

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]
HOWARD, SIMMONS & CO., Contracteurs.
[illegible]

MARCHANDISES SECHES A PRIX REDUITS.
F. G. BARRIERE & CO,
[illegible] un grand assortiment de marchandises sèches, [illegible] l'attention de leurs amis de la campagne et de la ville ainsi que celle du public en général.
Afin d'écouler le promptement leur stock, ils offriront, à partir de lundi 20 décembre, tout leur stock à des prix extrêmement réduits.
Leur assortiment comprend les articles suivants :
SOIERIES.
SOIERIES NOIRES, de la célèbre fabrique de Bonnet
do SOIRES, demi deuil.
do CHINÉES rayées et quadrillées.
TAFFETAS Faille, couleurs unies.
SOIERIES rayées et quadrillées.
do Bombes.
FOULARDS rayés et imprimés.
do unis.
MARCELINES noires et couleurs.
SATINS noirs et couleurs.
do et Velours Uni.
POPELINES unies, lois mohair.
do [illegible], grande variété.
DRAP Impératrice.
MERINOS et CACHEMIRES.
MOUSSELINES DE LAINE unies et imprimées.
INDIANES [illegible] françaises et américaines.
ARTICLES DE DEUIL.
TAMISES et Alpagas.
CRETONNES et [illegible]
DRAP Impératrice.
do Batiste.
TAFFETAS [illegible]
MERINOS et Cachemires.
MOUSSELINE de laine.
ALPACA qualité supérieure.
ALPACA Popeline.
do Français.
CHALES [illegible]
do Tricot.
CHALES Barège.
do Tartan.
BUBIAS et Hoods.
ARABES et Manteaux.
ARTICLES DE MÉNAGE.
COUVERTES, [illegible]
COURTEPOINTES, [illegible] couleur.
RIDEAUX, [illegible]
MOUSSELINE Jaconard.
REPS et Damas [illegible]
DAMAS [illegible]
TOILES [illegible]
do [illegible]
OUVRÉES.
SERVIETTES [illegible]
DAMAS [illegible]
BAS pour Hommes et Dames.
CHAUSSETTES pour hommes et garçons.
CHEMISES de [illegible]
MOUCHOIRS [illegible]
COLS et MANCHES [illegible]
JUPONS [illegible]
PARFUMERIE FRANCAISE.
Un grand assortiment [illegible]
ARTICLES POUR PLANTATION.
COUVERTES [illegible]
FLANELLES [illegible]
KERSEYS et Linseys.
JEANS et [illegible]
COTONNADES [illegible]
BON TEINT [illegible]
COTONS [illegible]
COTONS [illegible]
[illegible]
F. G. BARRIERE & Co. [illegible] Canal.

AVIS AU PUBLIC.
[illegible]

J. P. CROSS.
JOHN ARMSTRONG.
Fonderie et Fabrique de Bouilloires, au coin des rues [illegible]
[illegible]

Dyssenterie chronique.
[illegible]

DENDISTES.
LE DR. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
[illegible] No. 14, rue [illegible]
[illegible]

DR. C. BLANCKE,
116 & 118 Rue [illegible] 116 & 118
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
[illegible]

Le Dr. J. Knapp,
CHIRURGIEN DENTISTE,
[illegible]

$20 Seulement $20.
[illegible]

Dr. MALONEY,
DENTISTE,
No [illegible] rue [illegible] Magasins.
[illegible]

Changement de domicile.
[illegible] DENTISTE
[illegible]

SUCCURSALE DU Washington Exchange,
[illegible] ET POYDRAS.
[illegible]
D. M. STELLA, Propriétaire.

Le Dr. JOHN H. PIKE.
CONSULTATIONS EN FRANÇAIS EN ANGLAIS ET EN ESPAGNOL.
[illegible]
Cabinet, au No [illegible] de la rue du Canal
[illegible]

Toute espèce de Travaux de Charpente [illegible]
[illegible]